



espoir
en **action** 

PRIORITÉ À
LA PERSONNE

Une stratégie globale pour
actalliance

2019 – 2026





PHOTO DE DROITE: l'Espoir en action, thème de l'Assemblée générale 2018 et de la Stratégie globale (2019-2026) de l'Alliance ACT.

PHOTO: ALBIN HILLERT/ACT

PHOTO DE COUVERTURE: Une jeune fille rohingya marche au milieu d'abris de fortune dans le camp de réfugiés de Jamtoli, près de Cox's Bazar (Bangladesh), au sein duquel opère l'Alliance ACT. PHOTO: PAUL JEFFREY/ACT

Table des matières

Un appel à l'action commune des Églises	5
Qui nous sommes	7
Ce que nous faisons	9
Un contexte mouvant	10
Une réponse globale et intégrée aux défis globaux	15
Priorités thématiques et de programmation	17
Comment nous y parviendrons — Stratégies de mise en œuvre.....	28
Les structures d'appui	35



“ La communauté internationale peut et devrait en faire davantage pour sauver des vies, améliorer le bien-être de tous les êtres humains, promouvoir la paix, garantir le plein exercice de l'ensemble des droits de la personne et sauvegarder l'intégrité de la création de Dieu.”

◀ Cathédrale d'Uppsala (Suède). C'est dans cette ville que s'est déroulée l'Assemblée générale de l'Alliance ACT en 2018.

PHOTO:
ALBIN HILLERT/ACT

■ Un appel à l'action commune des Églises

La stratégie globale *L'espoir en action – Priorité à la personne* de l'Alliance ACT se veut une réponse à l'évolution constante du contexte social, économique et politique à l'échelle globale, source de défis et d'opportunités pour les organisations de la société civile (OSC) et confessionnelles (OC) souhaitant porter leur pierre à l'édifice d'un monde juste et solidaire. En tant qu'alliance d'Églises chrétienne fermement implantée dans des communautés locales d'inspiration religieuse fortes et composée de membres nationaux, régionaux et globaux, ACT a beaucoup à apporter. La présente stratégie sur huit ans, résultat d'un procédé participatif exhaustif, fixe l'orientation de l'ensemble de l'Alliance. Elle s'appuie sur les progrès effectués jusqu'ici, tout en appelant nos membres à travailler ensemble pour optimiser son impact et atteindre ses objectifs sur cette nouvelle période.

La communauté internationale peut et devrait en faire davantage pour sauver des vies, améliorer le bien-être de tous les êtres humains, promouvoir la paix, garantir le plein exercice de l'ensemble des droits de la personne et sauvegarder l'intégrité de la création de Dieu. De même, les acteurs religieux et organisations confessionnelles peuvent vivre davantage leur foi, par un engagement en faveur de toutes les initiatives qui profitent à la vie des gens, tout particulièrement des plus vulnérables et marginalisés. La voix prophétique et morale des communautés et organisations religieuses, associée à leur attention et leur attachement à sauver des vies, amener le développement transformationnel, dénoncer les injustices et prôner la dignité, est essentielle pour donner la priorité à la personne et une démonstration claire de *L'espoir en action*.

L'Alliance ACT a accumulé un impressionnant bagage en matière d'activité humanitaire et de plaidoyer. Cependant, pour que l'Alliance avance significativement dans sa vision, mission et actions, l'essor de nouveaux engagements, approches et transformations est nécessaire. Par le biais de cette stratégie globale, nous entendons exploiter la cohésion, l'efficacité et la pertinence de l'Alliance en inscrivant en son cœur les forums nationaux et régionaux en tant que structures de mise en œuvre. La stratégie globale revendique également le caractère motivé par la foi et fondé sur les droits de l'Alliance ACT, qui vit sa foi et s'engage et soutient avec détermination des initiatives politiques globales, telles que l'ambitieux Agenda 2030 de développement durable ou le Programme du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016.

Pour garantir la justice et le bien-être pour chaque être humain, ACT construit sur ses succès du passé et utilise ce qu'elle a appris pour relever les défis actuels et émergents. La réalisation de notre stratégie globale et l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) requièrent de nouvelles démarches fondées sur des faits, soutenues par des financements innovants et durables, ainsi qu'une approche intégrée des actions d'intervention humanitaire, de développement et de plaidoyer. L'atteinte de ces objectifs dépend aussi de la formation de partenariats stratégiques avec les Nations Unies (ONU), des organisations confessionnelles, d'autres acteurs ou alliances de la société civile, les gouvernements nationaux et le secteur privé.

“ Pour que
l'Alliance avance
significativement
dans sa vision,
mission et actions,
l'essor de nouveaux
engagements,
approches et
transformations est
nécessaire.”

La stratégie globale d'ACT se penche tout particulièrement sur l'égalité des sexes, la localisation et le rôle de la jeunesse. Tout être humain est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. La stratégie globale vise par conséquent un monde où la valeur de chaque individu est reconnue sur un pied d'égalité, dans lequel les personnes jouissent des mêmes droits et où le pouvoir, les connaissances et les ressources sont équitablement partagés. Nous souhaitons voir l'ensemble de l'humanité libérée des systèmes de favoritisme et d'oppression culturels et interpersonnels, et de la violence et de la répression sexistes. La jeunesse est au centre de tous nos objectifs. En aidant les jeunes à participer à la société de façon entière et équitable et à faire valoir leurs droits au développement durable, nous leur donnons les outils leur permettant de réaliser leur plein potentiel.

Les trois objectifs conducteurs de la stratégie globale sont la **cohésion**, l'**efficacité** et la **pertinence**. Par sa mise en œuvre complète, ACT a pour but de soutenir les priorités et projets des personnes et des communautés au niveau local, et d'amplifier la dynamique dont jouit ACT en sa qualité d'alliance protestante et orthodoxe engagée dans des actions humanitaires, de développement et de plaidoyer de haute qualité.

C'est une vision ambitieuse, mais réalisable. En travaillant de concert à l'application de cette stratégie globale, ACT pourra être à l'origine d'une transformation historique qui améliorera la vie de générations à venir. À ces fins, l'Alliance continuera à mobiliser les ambitieux engagements et actions des membres d'ACT et encourager la participation de tous les secteurs de la société. Ensemble, mettons l'espoir en action et donnons la priorité à la personne.

“ Les
trois objectifs
conducteurs
de la stratégie
globale sont
la **cohésion**,
l'**efficacité** et
la **pertinence**.”



▲ Trois familles se sont unies pour construire des abris temporaires après avoir perdu leur maison à la suite du séisme survenu dans le centre de Sulawesi le 28 septembre 2018. Pelkesi, membre de l'Alliance ACT, a fourni aux familles déplacées une aide médicale par le biais de cliniques mobiles. Des soins ont notamment été apportés aux mères, nouveau-nés et enfants. PHOTO: SIMON CHAMBERS/ACT



■ Qui nous sommes

Action commune des Églises (l'Alliance ACT) est une coalition de plus de 145 Églises et organisations affiliées, active dans plus de 125 pays pour apporter des changements positifs et durables dans la vie des êtres humains, quels que soient leur religion, conviction politique, sexe, race ou nationalité, en application des normes et codes internationaux les plus rigoureux. L'Alliance ACT, motivée par la foi, fondée sur les droits et axée sur l'impact, s'engage à travailler dans un esprit œcuménique et interreligieux, en plaçant les communautés qu'elle entend servir et accompagner au cœur de ses activités. Nos membres interviennent là où frappent la souffrance, la pauvreté et l'injustice, où que ce soit.

En tant qu'alliance protestante et orthodoxe la plus importante au monde, ACT incarne ce que nous sommes en tant qu'Églises membres et membres affiliés, ce que nous prônons et notre façon de travailler ensemble. Les Églises sont des entités profondément locales, qui font partie intégrante de communautés implantées aux quatre coins de la planète depuis des millénaires, apportant espoir et apaisement dans des endroits souvent reculés et marginalisés. Elles y seront toujours dans les années à venir. ACT est ainsi profondément ancrée dans les communautés qu'elle sert. Les membres d'ACT s'engagent à *ne laisser personne de côté*. *L'espoir en action* vise à inclure celles et ceux qui seraient autrement exclus ou marginalisés. ACT a pour but de libérer la force des populations affectées par la pauvreté et les crises, en les faisant passer de destinataires passifs à acteurs de leur propre développement et secours. Ce faisant, l'Alliance ACT donne des moyens, accompagne, apporte des compétences particulières, se fait le porte-voix et partage ses apprentissages avec les communautés pour les soutenir et leur permettre de concrétiser leurs espoirs et ambitions par une action commune.

▲ Conférence de presse à l'Assemblée générale de l'Alliance ACT à Uppsala, en Suède, avec (partant de la gauche) Mme Sylwyn Sheen Alba, du Conseil national des Eglises, aux Philippines, et Mme Antje Jackelén, archevêque de l'Église de Suède, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive, ONU Femmes, M. Rudelmar Bueno de Faria et Simon Chambers, directeur des communications.

PHOTO: ALBIN HILLERT/ACT



**L'Alliance ACT
est attachée
à œuvrer
dans un esprit
de diaconie
œcuménique
(qui signifie
«servir
ensemble»).**

L'Alliance ACT est attachée à œuvrer dans un esprit de **diaconie œcuménique** (qui signifie «servir ensemble»). La **diaconie** est l'expression de ce que *sont* et *font* les Églises. Au sein de cet engagement à l'unité et au partage s'inscrit une mission: servir de par le monde, et participer ainsi à l'œuvre d'apaisement, de réconciliation et d'espérance de Dieu. Dès les débuts du mouvement œcuménique, la diaconie occupait une place centrale, avant même que ne soit fondé le Conseil œcuménique des Églises (COE), comme l'illustre la Commission d'entraide et de service des Églises et d'assistance aux réfugiés (CESEAR). L'Alliance ACT trouve ses racines dans cette histoire d'engagement œcuménique envers l'action sociale conjointe. Fondée par le COE, la Fédération luthérienne mondiale et des agences associées dans le but d'établir une plateforme coordonnée pour la diaconie œcuménique, elle exprime une vision commune qui s'attache à aider les personnes dans le besoin et bâtir un monde meilleur. L'Alliance ACT traduit ainsi en actes son engagement en faveur de la diaconie prophétique, qui consiste à dénoncer les injustices (le plaidoyer) et porter la «bonne nouvelle» (les actions), en servant tous ceux qui sont dans la détresse, en renversant les barrières qui séparent les êtres humains, en œuvrant à l'avènement d'une seule famille humaine dans la justice et dans la paix et en sauvegardant l'intégrité de la création, afin que tous connaissent la plénitude de vie. L'Alliance ACT renouvelle son engagement à travailler de concert avec ses partenaires œcuméniques et les organisations interreligieuses tout au long de cette période stratégique.

Notre **vision** et notre **mission** fondamentales sont une expression de qui nous sommes et de ce que nous souhaitons réaliser. Les membres de l'Alliance ACT sont unis dans la tâche qui incombe à tous les chrétiennes et chrétiens: manifester l'amour inconditionnel de Dieu pour tous les êtres humains. L'Alliance ACT œuvre en vue d'une communauté où l'ensemble de la création divine vivra dans la dignité, la justice, la paix et le respect inconditionnel des droits de la personne et de l'environnement. Au cours de cette période stratégique, nous tâcherons d'agir en tant qu'alliance cohésive, efficace et pertinente, pour travailler pour la justice et la paix, encourager l'esprit d'initiative local et soutenir la résilience et la durabilité des communautés.

Les membres de l'Alliance ACT sont liés par des **valeurs fondamentales** ancrées dans notre foi chrétienne, qui guident nos actions humanitaires, de développement et de plaidoyer. La préservation de la **dignité**, la singularité et la valeur intrinsèque de chaque être humain, créé à l'image de Dieu, est un pilier de notre identité et de l'action que nous menons. L'Alliance ACT s'attache à **alléger** la souffrance humaine sans discrimination ou exclusion aucunes basées sur la race, le sexe, les croyances, la nationalité, l'origine ethnique, l'âge, le handicap ou l'appartenance politique. Nous dénonçons les structures et mécanismes d'exclusion en faveur du bien commun et d'un monde prospère. Notre action cherche à promouvoir un environnement ouvert et **participatif**, propice aux partenariats responsables au sein desquels les communautés sont les premières impliquées dans l'identification de leurs besoins et de leurs forces et dans les prises de décisions, établissant ainsi nos priorités, approches inclusives et mécanismes d'intervention. Nous croyons que les personnes sont non seulement sacrées, mais détiennent aussi le droit et le devoir de prendre part à la société, au bénéfice du bien commun et du bien-être de tous, notamment des plus pauvres et vulnérables. En tant qu'alliance motivée par la foi et fondée sur les droits, ACT comprend que tous les êtres humains sont détenteurs de droits, et notre activité en qualité d'organisation inspirée par la foi adhère au principe selon lequel les droits universels et indivisibles de la personne sont la pierre angulaire de la législation internationale, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et tel que réitéré plus tard dans de nombreuses conventions, déclarations et résolutions internationales sur les droits humains. Pour rester fidèle à nos valeurs, ACT se doit d'adhérer aux plus hautes normes de **responsabilité**, de **réciprocité** et de **transparence**, en reconnaissance du fait que nous sommes redevables de ceux que nous souhaitons servir, de ceux qui nous soutiennent, des uns des autres et en définitive de Dieu.



■ Ce que nous faisons

Dans la poursuite d'un monde juste, inclusif et durable, l'Alliance ACT met en œuvre un programme efficace d'actions **humanitaires**, de **développement** et de **plaidoyer** aux niveaux national, régional et global en sauvant des vies, en apportant son assistance en situation d'urgence, en favorisant la durabilité et en luttant pour renforcer les droits de ceux qui ne peuvent pas les exercer. Pendant cette période stratégique, ACT se concentrera sur l'articulation de ces trois grands domaines, afin de promouvoir une réponse intégrée qui s'oppose aux politiques et pratiques qui exacerbent les vulnérabilités, perpétuent les inégalités et contribuent à la destruction de l'environnement. ACT s'efforcera de renforcer le rôle des acteurs et des dirigeants nationaux – dans toutes ses activités humanitaires, de développement et de plaidoyer – en tant que base sur laquelle consolider la résilience, les droits humains et la dignité, en donnant aux forums de l'Alliance ACT un rôle majeur dans la mise en œuvre du programme de localisation aux niveaux national et régional. À ces fins, l'accent portera davantage sur l'établissement de liens avec des acteurs locaux impliqués dans l'humanitaire, le développement et le plaidoyer, tout particulièrement avec les Églises et organisations rattachées.

De plus, l'Alliance ACT s'attachera à agir de façon cohérente dans tous ses domaines d'action pour amplifier son impact. Nos principes de droits humains, d'égalité des sexes, de ne pas nuire, de résolution de conflits, de participation et de la priorité à la personne auront toute primauté alors que nous cherchons à instiguer un changement positif grâce à nos perspectives religieuses. Nous viserons également à défendre et promouvoir un espace permettant à une société civile plurielle et dynamique de contribuer au développement d'un monde juste et inclusif. Pour ce faire, ACT s'exprime de façon à connecter nos valeurs religieuses aux droits de l'homme, afin de communiquer tant au sein qu'à l'extérieur de la communauté des croyants.

■ L'Alliance ACT met en œuvre un programme efficace d'actions humanitaires, de développement et de plaidoyer aux niveaux national, régional et global.

▲ Célébrations régionales de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Amérique du Nord lors de l'Assemblée générale de l'Alliance ACT 2018.
PHOTO: MAGNUS ARONSON/COS



■ Un contexte mouvant

Le contexte au sein duquel l'Alliance ACT opère est toujours plus volatile et incertain. Les défis que nous devons relever dans notre lutte pour un monde meilleur empreint de dignité pour tous sont devenus plus complexes. Si nous retrouvons bon nombre des problématiques identifiées dans notre dernière stratégie globale (2015-2018), la vitesse à laquelle elles évoluent, leur intensité et leur impact ont pour leur part changé. Les principaux enjeux qui se dégagent du bilan dressé en vue du développement de notre nouvelle stratégie globale sont les suivants:

- **Les déplacements forcés à grande échelle:** selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre de personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer a atteint 65,6 millions fin 2016. Le monde compte aujourd'hui 40,3 millions de déplacés internes (Observatoire des situations de déplacement interne). Les principales difficultés rencontrées par les déplacés, réfugiés, apatrides ou les personnes contraintes de se déplacer sous les effets du changement climatique ou de catastrophes naturelles sont le manque de protection et la violation de leurs droits. Les migrants, tout particulièrement les moins qualifiés, sont aussi affectés par ces problèmes. De plus en plus d'entre eux se retrouvent dans des mouvements irréguliers de population mixtes de grande ampleur, aux côtés de migrants forcés, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation et aux atteintes à leurs droits.
- **Les changements climatiques:** de nombreuses catastrophes humanitaires partout dans le monde sont liées au changement climatique, facteur clé de pauvreté ainsi qu'un frein au développement durable, entraînant pertes et dégâts, déplacements et conflits. Le niveau des mers monte et les océans se réchauffent. Des sécheresses plus longues et plus intenses mettent en péril les



cultures, la faune et les réserves d'eau potable. La diversité de la vie sur notre planète est menacée par les climats changeants.

- **L'épuisement des ressources naturelles:** la population globale actuelle est de 7,2 milliards et ne cesse de croître, alors qu'à demande constante, les ressources totales de la Terre ne suffisent qu'à 2 milliards de personnes. Les conséquences de l'épuisement des ressources naturelles auront un impact majeur sur notre planète, étant donné que nous en consommons d'ores et déjà 2 à 3 fois plus qu'elle ne peut renouveler. On prévoit des aléas et catastrophes naturelles plus intenses, mais également des conflits liés à l'usage, à la gestion et à l'accès aux ressources.
- **Des inégalités croissantes:** si les niveaux de pauvreté globaux sont en retrait, les inégalités, quant à elles, augmentent. La disparité entre pays du Nord et pays du Sud s'estompe, pour faire place à une situation plus complexe. Partout dans le monde, la crise globale des inégalités atteint de nouveaux extrêmes, tant à l'intérieur qu'entre les pays, et sape les efforts globaux visant à mettre fin à la pauvreté, la discrimination et la marginalisation, promouvoir la cause des femmes, défendre l'environnement, protéger les droits de la personne et la démocratie, prévenir les conflits, favoriser le travail juste et digne et veiller au respect de l'état de droit.
- **L'insécurité et la polarisation:** alimentées par l'extrémisme xénophobe et raciste et la montée du populisme et de politiques nationalistes au sein et entre les différents pays du globe, l'insécurité et la polarisation ont un effet négatif sur la lutte globale contre la pauvreté et l'injustice. Une crise profonde de la démocratie couplée d'une méfiance à l'égard des institutions démocratiques a accompagné le recul des formes traditionnelles de participation politique (élections, adhésions aux partis politiques, etc.). Associée au manque croissant de respect pour les droits de la personne, elle a entraîné l'essor de l'insécurité et de la polarisation, attisées par l'usage malveillant des médias grand public.

▲ Les réfugiés Rohingya font la queue en attendant la distribution d'aide humanitaire dans le camp de réfugiés de Chakmarkul au Bangladesh.

PHOTO: JOEL CARILLET//ACT

“ Le système intergouvernemental n'est plus capable de répondre à certains des enjeux globaux actuels.”

Ces crises sont en même temps souvent liées à la situation socio-économique des pays et son influence sur les insécurités financières des individus. De plus, les cadres internationaux relatifs aux droits de la personne sont remis en cause et le droit international humanitaire de plus en plus méprisé. Les mécanismes, instruments et processus judiciaires relatifs aux droits de l'homme, au niveau régional comme international, se voient également davantage contestés.

- **Dynamiques politiques et nouvelles orientations:** la dynamique du pouvoir commence à changer, avec l'émergence de nouveaux centres de pouvoir. L'influence globale des pays traditionnels du Nord (l'Ouest) diminue. Partout dans le monde, certains pays tentent de développer des démocraties inclusives, cohésives et souples dans leurs valeurs afin d'accueillir les populations issues de cultures différentes et habituées à d'autres structures de gouvernance. En parallèle, d'autres reproduisent le type de politiques de la force exemplifiées par les anciennes «grandes puissances», au détriment de la signature et de la mise en œuvre d'accords internationaux qui iraient au-delà des engagements volontaires des États. Sur de nombreux plans, le système intergouvernemental n'est plus capable de répondre à certains des enjeux globaux actuels. D'autres acteurs (par exemple les sociétés transnationales ou les OSC) se sont positionnés pour combler le vide réglementaire engendré par la situation.
- **Technologie:** avec le développement fulgurant de la technologie, y compris la montée en puissance des réseaux sociaux, le monde est plus connecté que jamais, ce qui présente des avantages comme des inconvénients. L'utilisation de technologies intelligentes dans le développement et le commerce (par exemple pour les services bancaires mobiles en Afrique) et d'outils de mesure intelligents de l'impact du développement ouvre des opportunités majeures pour le travail des acteurs du développement, mais crée également de nouvelles difficultés pour les minorités et les groupes vulnérables. L'intelligence artificielle présente des avantages et des risques pour l'humanité. Cette tendance s'associe à l'influence croissante des médias et du rôle, des habitudes et attitudes de la génération Y.

“ Partout dans le monde, certains pays tentent de développer des démocraties inclusives, cohésives et souples dans leurs valeurs afin d'accueillir les populations issues de cultures différentes et habituées à d'autres structures de gouvernance.”

Les facteurs mentionnés ci-dessus influent sur le contexte au sein duquel les membres de l'Alliance ACT sont actifs. De plus, certains éléments ou situations spécifiques impactent directement le travail d'ACT et de ses membres, et requièrent une attention particulière pendant cette nouvelle période stratégique:

- **Les cadres internationaux:** les accords tels que l'Agenda 2030 de développement durable, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, les principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement, les résultats du Sommet mondial sur l'action humanitaire et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de Paris ont créé de nouvelles opportunités d'approches pour les acteurs de l'humanitaire et du développement, y compris la volonté croissante de travailler ensemble en partenariats pour atteindre des objectifs globaux. Ceci génère de nouvelles opportunités pour non seulement amorcer une transformation positive durable, mais également établir des plateformes globales pour répondre aux défis relatifs à l'éthique, et aux valeurs et principes humanitaires.
- **Le rôle des religions et de la foi:** le monde s'accorde de nouveau et de plus en plus à reconnaître que la religion est un facteur important de la vie publique et de son tissu social, économique et politique, et qu'il convient donc d'en traiter sérieusement, tant pour ses aspects négatifs que positifs. Cette réalité requiert davantage d'actions, de dialogues et de partenariats interconfessionnels. La religion, la spiritualité et la foi ont un rôle à jouer dans l'avenir du développement.
- **Régression de la marge de manœuvre de la société civile et des OSC:** la marge de manœuvre durement acquise par la société civile et les OSC est en retrait partout dans le monde. Une bureaucratie et des pratiques administratives de plus en plus lourdes, associées à des restrictions au nom de la lutte contre le terrorisme se traduisent par une sphère d'intervention de plus en plus réduite pour la société civile et les OSC dans leurs initiatives humanitaires et



▲ Les réfugiés Rohingya font la queue en attendant la distribution d'aide humanitaire dans le camp de réfugiés de Chakmarkul au Bangladesh.

PHOTO: JOEL CARILLET//ACT

“ Les populations des pays les moins avancés (PMA) souffrent en général d’une pauvreté plus sévère, disposent de moins de ressources nationales par rapport aux autres pays en développement, et sont plus vulnérables aux risques politiques et environnementaux.”

de développement, tout particulièrement en ce qui concerne le contrôle et le plaidoyer en faveur d’actions gouvernementales bonnes, justes et transparentes, et l’amplification de la parole des plus désemparés. La marge de manœuvre des OSC se réduit encore davantage dans les arènes nationales et multilatérales, affectant tant les organisations que les individus qui défendent les droits de la personne.

- **L’impact de l’évolution des écosystèmes médiatiques sur les institutions démocratiques:** les nouvelles technologies de l’information et de la communication et les réseaux sociaux transforment actuellement les sociétés du monde entier. Les médias traditionnels, numériques et autres peuvent être des instruments de mobilisation sur le terrain, mais ils sont exposés à la censure et au contrôle de l’information exercés par les multinationales et les gouvernements. La réforme des médias et les pressions sur la société, tout particulièrement la clôture des espaces publics, associées aux inégalités croissantes, au phénomène «fake news» et aux menaces de plus en plus pesantes sur la liberté d’expression rendent la lutte pour le droit à la communication plus pertinente et urgente. Ces problématiques impactent directement les prises de décision à tous les niveaux, ainsi que la façon dont les interventions humanitaires, de développement et de plaidoyer sont conçues et exécutées.
- **Les ressources affectées à l’aide publique au développement (APD) et à l’aide humanitaire:** les populations des pays les moins avancés (PMA) souffrent en général d’une pauvreté plus sévère, disposent de moins de ressources nationales par rapport aux autres pays en développement, et sont plus vulnérables aux risques politiques et environnementaux. Le système actuel d’affectation de l’APD par pays est inadapté. Telle qu’elle existe aujourd’hui, l’APD est également de plus en plus détournée pour servir des objectifs politiques parfois en opposition aux principes et normes relatives aux droits de la personne. Si le financement humanitaire a augmenté en 2015, l’écart entre les besoins et les contributions accordées aux agences humanitaires s’est creusé, et la plupart de ces ressources n’ont pas été acheminées vers les ONG.
- **Le secteur privé:** l’une des tendances majeures actuellement observées est l’augmentation rapide de l’importance du secteur privé dans l’élaboration des politiques de développement ainsi qu’en tant qu’acteur clé de la réalisation de programmes humanitaires et de développement. Les donateurs institutionnels sont également de plus en plus enclins à se focaliser sur le secteur privé, souvent au détriment du financement des acteurs de la société civile. En écho à son impact sur le monde entier, cette mouvance affecte tous les membres de l’Alliance ACT dans leurs efforts pour concrétiser leur vision commune d’un changement transformationnel.

Ces facteurs ont un effet notable sur la sphère d’intervention des membres de l’Alliance ACT ainsi que sur les communautés auxquelles ils viennent en aide. La présente stratégie globale s’efforce d’en tenir compte et de fournir des stratégies et des indicateurs pour y répondre, alors même que nous visons à préserver la **cohésion**, l’**efficacité** et la **pertinence** de notre Alliance dans les années à venir.



■ Une réponse globale et intégrée aux défis globaux

La réponse de l'Alliance ACT à l'évolution rapide et à la volatilité du contexte humanitaire, politique et du développement prendra la forme d'un programme global et intégré, inscrit au cœur de ses principaux domaines d'intervention qui sont l'humanitaire, le développement et le plaidoyer, qui s'appuiera sur les vocations et les spécialisations propres à nos membres. Les causes et les effets des catastrophes, des conflits, de la pauvreté, des privations et des violations des droits humains sont étroitement liés entre eux, et à l'impact négatif des modèles de développement économique actuels. C'est pourquoi, pendant cette période stratégique, ACT renforcera le lien entre nos activités humanitaires, de développement et de plaidoyer, notamment en ce qui concerne les cinq axes thématiques et programmatiques prioritaires identifiés dans la présente stratégie.

Les programmes humanitaires apporteront la preuve de leur connexion au développement durable et au plaidoyer en se focalisant davantage sur des démarches de résilience, de réduction des risques de catastrophe et de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement. Ils s'attacheront à souligner la valeur unique et la place singulière des acteurs confessionnels dans la mise en œuvre d'actions humanitaires qui renforcent la résilience et atténuent les risques et vulnérabilités à l'échelle de l'individu, du foyer et des communautés. De plus, l'Alliance ACT s'efforcera d'exploiter le potentiel particulier des organisations confessionnelles pour consolider les liens entre la dignité humaine, les droits humains, la protection et la spiritualité.

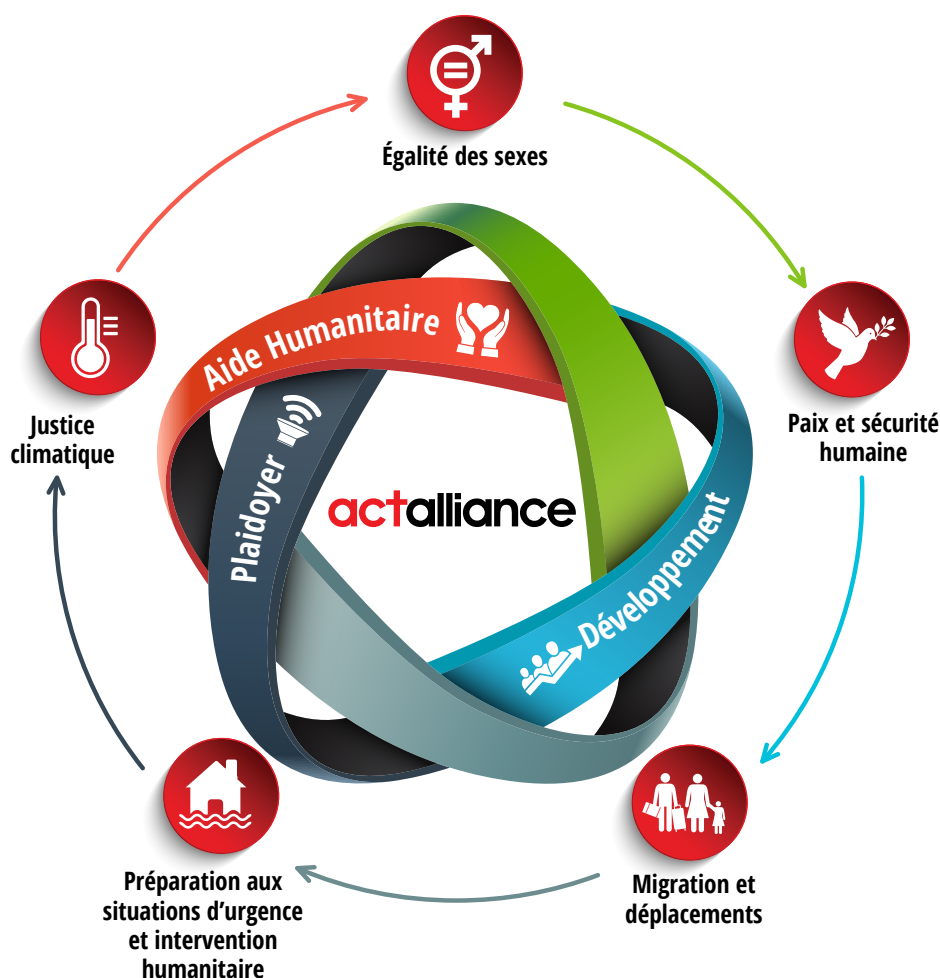
L'Alliance ACT s'engagera dans le plaidoyer en faveur de causes humanitaires, conformément à la vision des forums nationaux et à la voix des communautés victimes de crises, tel que le concrétisent le programme de localisation du «Grand compromis» et d'autres engagements pris par ACT lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016. Pour compléter cette

**“ ACT
renforcera
le lien entre
nos activités
humanitaires, de
développement
et de plaidoyer,
notamment en
ce qui concerne
les cinq axes
thématiques et
program-
matiques
prioritaires
identifiés dans
la présente
stratégie.”**

démarche, ACT tissera des liens étroits entre les programmes humanitaires et ses axes de travail principaux en matière de plaidoyer, c'est-à-dire la justice climatique, l'égalité des sexes, la justice économique, la migration et les déplacements, les ODD et les droits de la personne.

Notre activité de plaidoyer répondra, fournira un soutien et s'alignera à la mise en œuvre de cadres politiques globaux, notamment les ODD de l'Agenda 2030, l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe et d'autres accords internationaux sur la migration et les déplacements, le droit humanitaire international et les droits humains, ainsi que leurs zones de recoupement éventuelles.

Les ODD et leur nature interconnectée forment un bon point de départ dans notre objectif de renforcement des liens entre nos priorités thématiques et de programmation. L'Alliance articulera comment elle entend renforcer et étendre son activité dans le domaine de la lutte contre les inégalités et en faveur de l'égalité économique et des sexes, en s'efforçant tout particulièrement à consolider les liens avec le nexus paix-sécurité humanitaire-développement et l'axe de travail sur la migration et les déplacements. D'une part, notre travail sur la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention humanitaire sera davantage connecté à la réduction des risques de catastrophe, au renforcement de la résilience communautaire, aux moyens de subsistance, à l'adaptation aux changements climatiques et la compensation pour les pertes et dommages, et à la migration pour raisons climatiques. D'autre part, les interventions d'urgence et les efforts de renforcement de la résilience communautaire devront être étroitement liés aux actions de consolidation de la paix et au domaine de la migration et des déplacements, pour non seulement «rebondir» à la suite de violents conflits, mais également amorcer un développement transformationnel vers une plus grande résilience sociale et communautaire aux conflits futurs.



■ Priorités thématiques et de programmation

Pendant cette période stratégique, ACT favorisera et mettra en œuvre des dispositifs de **préparation aux situations d'urgence et d'intervention humanitaire** garantissant une plus forte participation des communautés affectées et des organisations locales et nationales, et encouragera un investissement accru dans la préparation, la réduction des risques de catastrophe et la résilience. ACT s'efforcera de développer une réputation en tant que maître d'œuvre de programmes d'intervention humanitaire de haute qualité, conformes aux normes et cadres internationaux. ACT amplifiera aussi sa notoriété de marque à tous les niveaux dans ses actions de coordination humanitaire, afin de faire fructifier et tirer profit des avantages d'un travail collectif, et de développer ses partenariats extérieurs pour accentuer l'impact de son action humanitaire. Sont visés les agences de l'ONU, les plateformes interagences, la société civile et les réseaux d'ONG, les réseaux confessionnels et les acteurs confessionnels locaux, ainsi que les organismes œcuméniques globaux et régionaux.

Le **développement transformationnel et durable** consiste à faire en sorte que tous jouissent de l'ensemble de leurs droits humains. Nombre de nos membres luttent contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités, s'attachent à développer de nouvelles formes de solidarité et prônent une nouvelle architecture internationale et financière, la justice fiscale ou la sécurité sociale. Ces thèmes continuent de faire partie des priorités des membres de l'Alliance.

Forte de son identité en tant que réseau confessionnel de premier plan, ACT s'attachera spécifiquement à multiplier les opportunités des organisations confessionnelles au sein du mouvement global religion et développement, et à faire en sorte que leur rôle soit mieux compris et plus visible. En tant qu'alliance, ACT visera à développer ses compétences et son assurance pour la promotion d'une démarche motivée par la foi et fondée sur les droits de la personne par son discours et ses actions.

En développant un programme robuste dans ses axes prioritaires, qui incorpore une dimension forte sur la lutte contre les inégalités et l'injustice économique, l'Alliance ACT favorisera le partage des innovations et des bonnes pratiques entre ses forums et ses membres. Il se penchera tout particulièrement sur la force intérieure des populations locales, la prépondérance de l'humain dans le développement, l'adoption d'une démarche fondée sur les droits de la personne, l'intégration des dimensions économiques, politiques et sociales lors de l'élaboration de programmes, et l'usage de notre influence pour changer les normes et politiques afin d'éradiquer les causes profondes de la pauvreté et de l'injustice.

ACT s'efforcera d'aligner son travail en matière de développement transformationnel et durable sur l'Agenda 2030 de développement durable et l'atteinte des ODD. À un premier niveau, à mesure que se consolident notre cohésion et notre capacité, cette contribution se traduira par l'engagement substantiel des forums dans le développement et la mise en œuvre des politiques de l'Agenda, ainsi que dans le suivi des plans d'action nationaux. Elle dépendra de fait du contexte tel qu'il s'inscrit dans son cadre politique global, et des objectifs particuliers le cas échéant. Afin d'élargir leur périmètre à mesure que la présente stratégie progresse, des programmes pilotes conjoints par des forums

“ ACT
s'attachera
spécifiquement
à multiplier les
opportunités des
organisations
confessionnelles
au sein du
mouvement
global religion et
développement.”



“ ACT œuvrera principalement dans la lignée des Objectifs n° 5 – Égalité entre les sexes, 10 – Inégalités réduites, 13 – Changements climatiques, et 16 – Paix, justice et institutions efficaces.”

▲ Amina Mohammed (à droite), Vice-secrétaire générale des Nations Unies, en conversation avec Lopa Banerjee (ONU Femmes) avant une séance plénière sur «Le rôle des acteurs confessionnels dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030».

PHOTO: ALBIN HILLERT/ACT



nationaux visant à atteindre les ODD seront encouragés (entre autres en partenariat avec les agences de l'ONU et d'autres partenaires).

Aux niveaux régional et global, ACT continuera de se concentrer sur l'application des principes fondateurs du Programme de développement (sur lesquels le système de l'ONU se tient pour responsable): «ne laisser personne de côté» et aider les plus défavorisés en premier, se concentrer sur les personnes et leurs droits, garantir la durabilité, favoriser la paix, la justice et des institutions efficaces, et le caractère universel, intégré et global de ses cibles et objectifs. Les fondations d'ACT sont solides, pour y construire, ACT devra établir une plus grande cohésion entre ses activités humanitaires, de développement et de plaidoyer.

Même si ACT ne cherchera pas à adosser ses initiatives de plaidoyer à des objectifs ou cibles spécifiques du Programme de développement, il est évident, de par ses axes de priorité, qu'ACT œuvrera principalement dans la lignée des Objectifs n° 5 – Égalité entre les sexes, 10 – Inégalités réduites, 13 – Changements climatiques, et 16 – Paix, justice et institutions efficaces, ce qui servira aussi à connecter les politiques et pratiques humanitaires au plaidoyer de façon plus cohésive. Les forums feront le lien avec le Programme et identifieront leurs propres domaines d'engagement et de collaboration conjointe parmi les 17 ODD, en fonction de ce qui est le plus pertinent dans leur contexte. L'Alliance appuiera l'importance d'un environnement propice au développement de la société civile dans le but de «ne laisser personne de côté» et d'obtenir des résultats plus durables et équitables sur l'ensemble des objectifs.

Afin de lutter contre les causes profondes de l'injustice, la vulnérabilité et la pauvreté, l'Alliance ACT mettra en œuvre une initiative de **plaidoyer pour la justice et la dignité** coordonnée aux niveaux local, national, régional et global. L'action de plaidoyer de l'Alliance ACT est un instrument complémentaire essentiel à la réussite des actions de développement transformateur et durable, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention humanitaire. Elle sera motivée par la foi et fondée sur les droits humains, et exprimera ainsi fortement notre diaconie prophétique, c'est-à-dire notre vocation à dénoncer l'injustice (le plaidoyer) et à porter à chacun la bonne nouvelle (les actions).

Pour l'Alliance ACT, le moteur du plaidoyer est à la fois prophétique et politique. Prophétique dans la mesure où nous défendrons la restauration, la préservation et la protection de la dignité de chacun, créé à l'image de Dieu, cette dimension étant également présente dans notre action de plaidoyer en faveur de l'environnement et de l'intégrité de toute la création. Et politique, car nous sommes au contact des procédés, structures et décideurs politiques dont le rôle et la mission impactent la vie et les moyens de subsistance des personnes et communautés.

Le plaidoyer mené par l'Alliance ACT sera axé sur les impacts: il portera haut et fort la voix et les expériences des personnes et communautés, et connectera les organisations membres et les forums partout dans le monde. Il sera inscrit au cœur du mouvement œcuménique, et construira un réseau global de spécialistes, ainsi que des partenariats et relations stratégiques. Pour garantir l'impact de son action de plaidoyer, l'Alliance ACT donnera la priorité aux initiatives menées au sein des forums nationaux, sous-régionaux et régionaux.

Pendant cette période stratégique, les priorités programmatiques d'ACT sont:

“ Pour
l'Alliance ACT,
le moteur du
plaidoyer est à la
fois prophétique
et politique.”



1 | La justice climatique

L'Alliance ACT reconnaît que le changement climatique représente une menace pour la vie, les moyens de subsistance et l'ensemble de la création partout sur la planète. Moteur de pauvreté et d'inégalité, il mine la capacité des communautés, particulièrement dans les pays en développement, à jouir de la plénitude de la vie dans la dignité. La science a prouvé que le changement climatique est une réalité dans le monde d'aujourd'hui, et que les humains en sont la principale cause. On s'attend à ce que les impacts du changement climatique, dont les nombreuses incidences d'inondation, de sécheresse et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que la montée du niveau des mers, continuent de frapper les communautés, mettant en péril la paix et le développement et entraînant des crises humanitaires.

En réponse au changement climatique, l'Alliance ACT mettra en œuvre un programme de justice climatique qui englobera tant des actions humanitaires pour secourir et protéger les communautés à la suite de catastrophes météorologiques que des initiatives d'atténuation et d'adaptation au climat sur le long terme. Ces dernières renforceront la résilience au changement climatique et répareront les pertes et dommages économiques ou autres provoqués par le climat. Ce programme sera appuyé par les actions continues de plaidoyer et de mobilisation d'ACT en faveur de la justice climatique dans le contexte de l'Agenda 2030, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de la CCNUCC, avec pour point focal particulier la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Pendant cette période stratégique, l'Alliance ACT se concentrera sur l'atteinte des résultats suivants:

- i. L'Alliance ACT soutient la mise en œuvre ambitieuse de l'Accord de Paris par ses actions de lobbying, de plaidoyer, de mobilisation et ses campagnes aux niveaux national, régional et global ciblant les gouvernements nationaux, organismes régionaux et procédés encadrés par la CCNUCC.
- ii. L'Alliance ACT renforce la résilience des communautés au travers de programmes d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe et d'atténuation, y compris en établissant le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement au niveau des communautés et des pays.
- iii. L'Alliance ACT consolide son rôle d'acteur confessionnel en menant des initiatives de justice climatique œcuméniques et inspirées par la foi, et en formant des partenariats qui mobilisent l'impératif moral et éthique de solidarité envers les populations et communautés victimes du changement climatique.
- iv. L'Alliance ACT lutte contre les impacts du changement climatique par le biais de son mécanisme de réponse humanitaire.
- v. L'Alliance ACT accompagne ses forums en renforçant leurs capacités de plaidoyer en faveur de la justice climatique et de programmation.



2 | L'égalité des sexes

L'Alliance ACT comprend l'égalité des sexes comme le plein exercice des droits humains sur un pied d'égalité, ainsi que l'égalité des opportunités, des responsabilités, des ressources et des récompenses sans discrimination de genre ou d'identité sexuelle, y compris en matière de libertés fondamentales dans les sphères politique, civile, économique, sociale et culturelle de la vie. L'égalité des sexes est considérée autant comme un sujet propre aux droits de l'homme que comme une condition nécessaire au développement durable centré sur la personne, et son indicateur. L'égalité des sexes confère à toutes et à tous le pouvoir de façonner les sociétés, les communautés religieuses et leur propre vie.

ACT est convaincue qu'il est possible de mettre fin à l'inégalité des sexes et à l'injustice, à la violence et la discrimination de genre, d'éliminer les disparités hommes-femmes et de rééquilibrer les relations de pouvoir inégales en faveur de la dignité pour tous. Tel est l'engagement d'ACT pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'équité entre tous les êtres humains en tant que droit humain inaliénable, car nous sommes tous créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et avons tous la même valeur.

Les principes d'universalité et de non-discrimination relatifs aux droits de la personne s'appliquent à tous ceux avec qui l'Alliance ACT travaille. ACT s'efforcera de garantir que toutes ses actions adressent les croisements des motifs de discrimination, par exemple de genre, handicap, nationalité, race, religion ou croyances, classe ou convictions politiques, et œuvrera à autonomiser tout le monde, particulièrement les femmes et les filles, conformément à l'Objectif de développement n° 5 et aux Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement.

D'ici la fin de cette période stratégique, ACT entend s'être élevée en tant qu'alliance confessionnelle pionnière dans la défense de l'égalité des sexes, forte de la réussite de programmes efficaces qui luttent contre les inégalités intersectionnelles. De par sa nature, le réseau confessionnel d'ACT est bien placé pour lutter contre les injustices sexistes. Les responsables religieux jouent un rôle central dans la vie des gens ordinaires, tandis qu'ils établissent les normes, servent de boussole morale, agissent en qualité de législateurs et plaident dans les arènes nationales et globales. ACT renforcera sa capacité à jouer un rôle majeur dans la promotion de l'égalité de sexes parmi les organisations confessionnelles humanitaires et de développement, et à encourager le changement progressif à tous les niveaux de la société, guidée par une réflexion stratégique à l'échelle de l'Alliance, et le développement d'une stratégie opérationnelle à long terme basée sur la cartographie, les données et le positionnement de politiques.

L'égalité des sexes sera une priorité de l'Alliance ACT dans son engagement dans les débats globaux sur la religion et le développement, et la paix et la sécurité des personnes. ACT formera également des partenariats robustes avec des Églises, des organisations de la société civile, des groupes de défense des droits des femmes, le secteur privé, les gouvernements, l'ONU et autres organismes internationaux, qui sont indispensables à l'atteinte de l'égalité des sexes et de l'ODD n° 5.

► Les chrétiens défilent en procession publique le dimanche de Pâques dans l'État de Jonglei, au Soudan du Sud. Les églises du Soudan du Sud ont joué un rôle crucial en tentant de régler le conflit dans le pays. Les membres de l'Alliance ACT ont soutenu les initiatives de paix et de réconciliation.

PHOTO: PAUL JEFFERY/ACT



Pendant cette période stratégique, l'Alliance ACT se concentrera sur l'atteinte des résultats suivants:

- i. Tous les membres de l'Alliance appliquent une politique d'égalité des sexes, qui se veut l'écho de la Politique d'égalité des sexes de l'Alliance ACT, et ont établi des procédures garantissant l'équité des genre.
- ii. L'Alliance ACT développera des ressources de qualité et des opportunités de formation à destination de ses membres et forums, qui pourront les utiliser et les partager afin de promouvoir les meilleures pratiques et une programmation efficace en matière d'égalité des sexes.
- iii. L'Alliance ACT entretient des partenariats nationaux, régionaux et globaux étroits avec des organisations œcuméniques et des agences de l'ONU, auxquelles les forums et les partenaires locaux de l'Alliance ACT participent au sein de réseaux formés de multiples parties prenantes qui œuvrent en faveur de l'égalité des sexes.
- iv. L'Alliance ACT dispose d'une analyse de genre complète, qui informe sa politique publique et son positionnement en matière de plaidoyer pour l'ensemble de ses thématiques de travail.
- v. L'Alliance ACT applique la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité et s'assure, lors de crises humanitaires, que les besoins des groupes vulnérables (les femmes, les filles, les personnes âgées, les minorités ethniques et sexuelles) sont satisfaits.
- vi. L'Alliance ACT se penche sur des thèmes critiques de l'égalité des sexes, tels que la violence de genre, la santé et les droits sexuels et reproductifs et l'autonomie économique, garantissant que personne ne soit laissé de côté.
- vii. Les membres de l'Alliance ACT intègrent des approches fondées sur la foi et les droits à la lutte pour l'égalité des sexes, pour des programmes de développement sensibles ou transformateurs en matière de genre.
- viii. La campagne pour l'égalité des sexes de l'Alliance ACT sert de tremplin pour parvenir à l'égalité des sexes tant en interne chez l'ensemble de ses membres que dans les sphères locales, nationales, régionales et internationales.



3 | La paix et la sécurité humaine

Le monde traverse diverses crises profondes et interconnectées qui non seulement intensifient des dynamiques de pouvoir complexes, mais augmentent également les guerres, les conflits, les violations des droits de la personne et les inégalités économiques. Les combats pour le droit à la vie, à la dignité, à l'autodétermination, à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association, à la liberté de religion et de conviction, ainsi que pour le droit de vivre libre de tout asservissement politique et d'une militarisation croissante, sont autant de manifestations de la quête de paix, de justice et de sécurité des êtres humains. En engageant les populations en proie à des difficultés pour répondre aux besoins qu'elles identifient, la sécurité humaine a un impact positif direct sur le quotidien des personnes dont la survie, les moyens de subsistance et la dignité sont menacés.

Pour promouvoir la paix et la sécurité humaine, l'Alliance ACT travaillera en étroite collaboration avec les conseils nationaux des Églises, les réseaux interconfessionnels et des organisations de la société civile pour soutenir ou développer des programmes et prendre part à d'autres initiatives visant à prévenir la violence en luttant contre les causes profondes des conflits et en consolidant la résistance des communautés en vue de la gestion des potentiels conflits futurs. Ceci implique de prévenir et combattre la violence, et de s'assurer que les femmes comme les hommes prennent part aux procédés de prise de décision, à la reconstruction post-conflit et aux processus de justice de transition. Renforcer la sécurité économique et sociale des femmes et lutter contre la violence sexiste sont des mesures essentielles pour une paix durable, la sécurité et la réconciliation.

Pendant cette période stratégique, l'Alliance ACT se concentrera sur l'atteinte des résultats suivants:

- i. L'Alliance ACT connecte les personnes et les groupes «sur le terrain» (groupes communautaires et religieux, organisations locales, etc.) avec les dirigeants et les groupes d'influence (les gouvernements, l'ONU, les multinationales, les banques, etc.), non seulement pour résoudre les conflits, mais aussi pour construire des sociétés, institutions, politiques et relations plus à même de maintenir la paix et la justice.
- ii. L'Alliance ACT soutient le renforcement des instruments de résolution des conflits violents, et rejoint et permet à ses membres et Églises de participer à des activités de construction de la paix, de transformation des conflits et de réconciliation (par exemple les conseils nationaux d'Églises). Celles-ci comprennent le Plan d'action à l'intention des responsables et des acteurs religieux en vue de prévenir l'incitation à la violence pouvant conduire à des atrocités criminelles, au sein duquel les Églises peuvent servir de plateforme pour discuter d'une sortie de la violence sur la base de valeurs communes, tout en exerçant activement leur influence sur les décideurs.
- iii. L'Alliance ACT favorise l'implication des femmes et des jeunes dans les processus et négociations de paix pour garantir que les besoins et priorités des femmes comme des hommes y sont pris en compte.
- iv. L'Alliance ACT renforce les capacités par le biais de l'éducation pour la paix, qui aborde la programmation basée sur la paix et les droits et de problématiques liées à la sécurité humaine (par exemple l'accès à la justice ou vaincre l'impunité).
- v. L'Alliance ACT défend la paix de façon œcuménique aux niveaux national, régional et global (par exemple auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies) en étroite collaboration avec des Églises et d'autres confessions, ainsi qu'avec des communautés et gouvernements locaux, ONG, réseaux régionaux et internationaux et institutions universitaires.



“ L’Alliance ACT reconnaît les défis urgents dans les domaines de l’humanitaire et des droits de la personne auxquels font face un nombre croissant de personnes en mouvement sur l’ensemble de la planète.”

▲ Une femme reçoit de la part de l’Alliance ACT des fèves à Rumading, au Soudan du Sud.

PHOTO: PAUL JEFFREY/ACT



4 | La migration et les déplacements

L'Alliance ACT reconnaît les défis urgents dans les domaines de l'humanitaire et des droits de la personne auxquels font face un nombre croissant de personnes en mouvement sur l'ensemble de la planète. La grande majorité des 65 millions des personnes aujourd'hui en situation de déplacement forcé circule à l'intérieur et entre les pays du Sud, et environ un tiers d'entre elles sont déplacées à l'intérieur de leur territoire et ne peuvent par conséquent pas bénéficier d'instruments internationaux spécifiques. De plus en plus de personnes sont contraintes de se déplacer sous les effets du changement climatique, de façon temporaire ou permanente, à l'intérieur de leur propre pays ou au-delà. En matière de migration, phénomène principalement positif et bénéfique dans l'histoire de l'humanité, on constate que les migrants qui tentent d'échapper à la pauvreté abjecte, aux inégalités ou aux violations des droits humains pour se forger un avenir meilleur rencontrent de plus en plus de difficultés. Ces dernières touchent tout particulièrement les travailleurs semi ou peu qualifiés, qui n'ont pour la plupart peu ou pas suivi d'enseignement scolaire.

En conséquence de la crise globale actuelle de solidarité et d'inégalités croissantes, un grand nombre de personnes, quels que soient les motifs de leur migration ou leur statut particulier en transit ou une fois à destination, est repoussé en marge des pays et des sociétés. Alors que les pays en développement peinent à venir en aide à leurs voisins déplacés en crise, le Nord a réagi en renforçant le contrôle des frontières, sans combler le manque de parcours officiels permettant d'obtenir protection et opportunité sur leurs territoires. Il en résulte une hausse du trafic et de la traite des êtres humains, des pratiques d'exploitation des travailleurs, notamment dans le secteur non structuré, qui représente souvent le seul moyen de subsistance des populations marginalisées, ainsi que des situations de déplacement prolongé partout dans le monde.

En réponse à ce constat, l'Alliance ACT mettra en œuvre un programme pour la migration et les déplacements visant à favoriser une action de plaidoyer en faveur des migrants basée sur les droits, nourrie aux niveaux local et régional et coordonnée à l'échelle globale, à lutter contre la traite des êtres humains et à renforcer les capacités de ses membres à élaborer et à déployer des programmes humanitaires et de développement pertinents et intégrés sur le terrain, consolidant ainsi la collaboration œcuménique dans ces domaines.

Pendant cette période stratégique, l'Alliance ACT se concentrera sur l'atteinte des résultats suivants:

- i. Les migrants et personnes déplacées accèdent aux droits et à la protection grâce au plaidoyer de l'Alliance ACT relatif aux normes et standards internationaux sur les droits humains, qui s'attachera en particulier à favoriser une mise en œuvre et un suivi transparents et participatifs du cadre global émergent sur la migration, tel qu'il sera défini dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial pour les réfugiés.
- ii. L'Alliance ACT facilite l'accès des migrants et personnes déplacées aux droits et à la protection en leur apportant son soutien et en amplifiant leur voix aux niveaux global, régional et national, tout particulièrement par le renforcement des capacités au niveau des forums.
- iii. Les membres et partenaires œcuméniques de l'Alliance ACT sont capables d'améliorer leurs actions de plaidoyer en faveur des migrants et des personnes déplacées basées sur le droit par l'acquisition de connaissances et le partage d'expériences sur des programmes de développement traitant de ce sujet.
- iv. Les initiatives de plaidoyer en faveur des migrants et des personnes déplacées basées sur le droit sont soutenues et renforcées par la communication.



5 | Préparation aux situations d'urgence et intervention humanitaire

Dans le contexte actuel, l'action humanitaire est principalement dictée par l'intensité croissante des conflits et des catastrophes naturelles. Rien qu'en 2018, plus de 128 millions de personnes dans le monde ont besoin d'assistance humanitaire et de protection. Pour leur venir en aide, un financement plus important que jamais est nécessaire. Le secteur humanitaire doit investir dans des moyens plus efficaces, effectifs et rentables d'apporter son assistance pour réagir plus rapidement aux crises, et mener des évaluations de besoins plus exhaustives, intersectorielles et impartiales qui contribuent à la mise en place de solutions sur le long-terme. Il est également largement accepté que des démarches pluriannuelles souples sont nécessaires pour résoudre les crises prolongées, qui deviennent de plus en plus fréquentes.

L'action de l'Alliance ACT en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention humanitaire est fondée sur sa politique visant à apporter une réponse œcuménique efficace qui sauve des vies et préserve la dignité. L'Alliance renouvelle son engagement à renforcer la résilience des communautés affectées et à rendre compte aux personnes et communautés victimes de crises. Nous établissons nos priorités en fonction des besoins humains et sommes guidés dans notre action par les principes humanitaires de la compassion, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance.

Dans le cadre de sa démarche globale et intégrée d'intervention humanitaire, de développement et de plaidoyer, l'action de l'Alliance ACT relative à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention humanitaire s'investira davantage dans la préparation, la réduction des risques de catastrophe et la résilience, en complément de ses opérations d'assistance d'urgence vitale. Elle sera soutenue par une coordination et des partenariats humanitaires renforcés à tous les niveaux, et un plaidoyer humanitaire adapté auprès des porteurs de devoirs et autres postes de pouvoir.

Les interventions humanitaires de l'Alliance ACT viseront à combiner les forces de ses membres pour une réponse à l'échelle et sur un large périmètre dans le cadre de la démarche «Réponse totale de l'Alliance ACT» et de programmes communs. En reconnaissant l'intensité croissante des aléas naturels ainsi que la pression toujours montante issue des causes principales des besoins humanitaires comme les conflits et le changement climatique, ACT a l'opportunité de prouver sa valeur en tant qu'alliance confessionnelle de premier plan en matière d'intervention humanitaire.

Pour atteindre cet objectif, l'Alliance ACT s'efforcera de promouvoir et d'appliquer une stratégie pour une intervention humanitaire de qualité qui assume ses responsabilités, et pour une plus grande implication des communautés affectées et des acteurs locaux et nationaux grâce à une optique de l'action humanitaire localisée et basée sur la foi. Nos actions seront guidées par notre engagement envers la diaconie œcuménique et s'inscriront dans le cadre des principes de qualité et de redevabilité de la Norme humanitaire fondamentale et des normes Sphère.

L'atteinte des buts de notre programme humanitaire sera facilitée grâce au renforcement du rôle des forums nationaux d'ACT dans l'implication aux actions humanitaires des communautés et partenaires locaux et des communautés des acteurs religieux locaux. De plus, l'Alliance ACT soutiendra des démarches d'intervention humanitaire menées par les rescapés et les communautés, afin de garantir l'efficacité, la résilience, la dignité et l'estime de soi au sein des communautés. Les programmes humanitaires de l'Alliance ACT viseront également à suivre des démarches de mise en œuvre communes faisant preuve d'une solide coordination et d'impacts multisectoriels, accompagnées d'une approche dynamique du financement et de la collecte de fonds.

“ L'action de l'Alliance ACT relative à la préparation aux situations d'urgence et à l'intervention humanitaire s'investira davantage dans la préparation, la réduction des risques de catastrophe et la résilience... ”



◀ Une fille Rohingya porte une bâche et des couvertures qu'elle a reçues lors d'une distribution d'aide de la part de l'Alliance ACT.
PHOTO: PAUL JEFFREY/ACT

L'Alliance ACT investira davantage dans le renforcement des capacités d'intervention humanitaire de ses forums et membres nationaux grâce à des mécanismes de développement des capacités et d'apprentissage solides, au partage des technologies et de l'expertise et à des mécanismes efficaces de déploiement rapide de renforts tirant profit des ressources des forums et de l'ensemble des régions géographiques. Ces mécanismes seront définis au niveau des forums nationaux, selon le contexte qui leur est propre, et formalisés dans des Plans d'action pour la préparation aux interventions d'urgence à jour, qui seront obligatoires pour tous les forums d'ici début 2019.

Le plaidoyer humanitaire d'ACT sera guidé principalement, mais pas exclusivement, par les engagements pris par ACT lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire (c'est à dire le Grand compromis et la Charte pour le changement), et les agendas de plaidoyer spécifiques aux différentes crises/pays issus des forums et communautés d'ACT.

Pendant cette période stratégique, l'Alliance ACT se concentrera sur l'atteinte des résultats suivants:

- i. L'Alliance ACT favorise et garantit une plus forte participation des communautés affectées et des organisations locales et nationales, et un investissement accru dans la préparation, la réduction des risques de catastrophe et la résilience.
- ii. L'Alliance ACT jouit d'une forte réputation en tant que maître d'œuvre de programmes d'intervention humanitaire de haute qualité, conformes aux principes et normes humanitaires, ainsi que d'un mécanisme robuste de développement des capacités destiné spécialement aux membres nationaux et partenaires locaux d'ACT.
- iii. L'Alliance ACT renforce sa notoriété de marque à tous les niveaux dans ses actions de coordination humanitaire, afin de faire fructifier et tirer profit des avantages d'un travail collectif.
- iv. ACT démontre la valeur unique et la place singulière des acteurs confessionnels dans la mise en œuvre d'interventions humanitaires qui renforcent la résilience et atténuent les risques et vulnérabilités à l'échelle de l'individu, du foyer et des communautés.
- v. Le plaidoyer humanitaire de l'Alliance ACT est informé à tous les niveaux par les engagements pris par ACT lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, l'agenda de plaidoyer des forums nationaux et des partenaires locaux, et la voix des communautés impactées par les crises.

■ Comment nous y parviendrons — Stratégies de mise en œuvre

La mise en œuvre de la stratégie globale est soutenue par les politiques, sous-stratégies et plans de mise en œuvre de l'Alliance. En reconnaissance d'un besoin de contextualisation aux niveaux régional et national, ACT adoptera les approches clés suivantes pour mettre en œuvre sa stratégie 2019-2026:





Forums nationaux, sous-régionaux et régionaux au cœur de notre action

La singularité de l'Alliance ACT réside dans ses forums nationaux, sous-régionaux et régionaux. Pendant cette période stratégique, les forums occuperont une place centrale dans l'exécution du mandat d'ACT et la mise en œuvre de l'action de l'Alliance dans le cadre d'une approche globale et intégrée. Les forums sont les points de rencontre au sein desquels les membres actifs dans des pays et régions spécifiques convergent sur un pied d'égalité pour travailler ensemble sur des initiatives et programmes d'intervention humanitaire, de développement durable et de plaidoyer, tirant ainsi profit des compétences et de l'expertise de chaque membre individuel, en lien avec les Églises et organisations locales qui sont les partenaires clés de ces actions. L'Alliance s'engage à renforcer les capacités des forums en apportant le soutien adéquat à l'atteinte des objectifs de la stratégie globale.

Afin de répondre plus pleinement aux besoins de ceux qu'ACT entend servir, les forums:

- établiront des mécanismes pour travailler dans la cohésion et l'efficacité, selon les mêmes normes et principes, en manifestant leur redevabilité dans tous les aspects de leur travail;
- entreprendront une planification, une mise en œuvre et un suivi conjoints en tant que moteurs d'efficacité et d'impact;
- développeront les capacités de tous leurs membres par le biais d'initiatives et de pratiques locales, et du partage de l'apprentissage et des ressources;
- encourageront la pleine participation des membres, y compris en facilitant les liens avec les structures consultatives d'ACT et en y participant activement aux niveaux régional et global.

Chaque contexte national et régional est différent, et cette diversité sera reflétée dans la structure et les activités des forums alors qu'ils mettent en œuvre la stratégie globale d'ACT aux niveaux national et régional. Des exigences obligatoires minimum seront cependant respectées, à mesure que les forums développent leur action et approfondissent leurs collaborations:

- Chaque forum est tenu de préparer un Plan d'action pour la préparation aux interventions d'urgence, et tout membre souhaitant entreprendre une action d'urgence à l'aide d'un appel doit souscrire à un Plan à jour.
- Les forums coordonneront la conformité des activités de développement et de plaidoyer de leurs membres au cadre des ODD, comme condition d'accès aux fonds potentiels issus d'accords globaux passés par ACT avec l'ONU, les gouvernements et les institutions multilatérales.
- Les forums inscriront des priorités pour l'exercice de leur influence et leur action de plaidoyer dans leurs stratégies, et sont encouragés à identifier des priorités de plaidoyer, et à prendre part et soutenir les initiatives aux niveaux national, sous-régional, régional et global aux côtés des membres d'ACT et d'autres parties prenantes.

Pour des raisons œcuméniques, théologiques et historiques, les forums nationaux, sous-régionaux et régionaux ne seraient pas complets sans la participation des Conseils nationaux d'Églises (CNE) et des Organisations œcuméniques régionales (OER). Ceci ne se restreint pas à l'invitation permanente aux CNE et OER à participer à leurs forums nationaux, sous-régionaux et régionaux respectifs, mais peut également impliquer

l'accueil régulier des forums d'ACT par les CNE et OER. Dans le cas où les forums d'ACT et les CNE/OER seraient moins ou insuffisamment proches ou travailleraient dans des domaines différents, une analyse conjointe des raisons d'un tel décalage est encouragée, ainsi que la construction d'une relation collaborative continue plus profonde. De plus, tous les forums sont habilités à inviter des organisations chrétiennes et œcuméniques à participer à leurs réunions, afin de maximiser l'impact des organisations confessionnelles dans les domaines de l'intervention humanitaire, du développement et du plaidoyer.



Engagement des membres

Le **Modèle d'engagement** pour les membres favorisera l'engagement actif des membres et des forums dans la vie de l'Alliance, en renforçant leur sentiment d'appartenance et leur participation aux niveaux régional, national et global. Le Modèle d'engagement des membres vise à :

- Favoriser une culture d'engagement actif des membres dans la vie de l'Alliance
- Proposer un modèle d'adhésion inclusif pour les organisations de toutes tailles
- Offrir des opportunités de participation aux prises de décision à tous les membres
- Stimuler la dynamique des forums en tant que pôles nationaux, sous-régionaux et régionaux de l'alliance
- Valoriser le concours non financier comme les participations financières à la vie de l'Alliance
- Revoir spécifiquement le barème des contributions pour une participation juste et équitable des membres

ACT reconnaîtra les besoins et capacités de ses membres, à l'image de son engagement en faveur d'une œuvre commune et du partage des ressources, pour l'impact accru de nos programmes.

Pour optimiser les avantages du Modèle d'engagement des membres, les **échanges de capacités** et le **partage des connaissances** sont indispensables. Les membres et les forums doivent pouvoir s'appuyer sur l'expérience d'engagement dans différents domaines prioritaires et sur les capacités techniques des uns et des autres, par exemple en matière de réflexion stratégique, de relations publiques, de levée de fonds, d'approches innovantes, etc. Le partage d'expérience s'effectuera dans toutes les directions (Nord-Sud, Sud-Nord, Sud-Sud, et Nord-Nord).



Partenariats pour optimiser notre impact et notre pérennité

Pendant cette période stratégique, ACT s'efforcera d'amplifier son influence et son impact en établissant davantage de partenariats d'intention avec toute une gamme de parties prenantes afin d'optimiser les avantages pour nos membres et les communautés auxquelles ils viennent en aide. ACT consolidera des partenariats existants et en conclura de nouveaux qui donnent la priorité aux personnes et à leurs droits, contribuent à construire un espace public et privé équitable pour tous, et œuvrent pour un développement durable qui préserve l'intégrité de la création pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

ACT se rapprochera de parties prenantes qui partagent nos valeurs et priorités stratégiques et répondent à nos rigoureux critères de *due diligence*. ACT construira des partenariats mutuellement transparents et redevables, qui encouragent l'égalité et le respect mutuel entre ses parties prenantes, quels que soient leur taille, leur statut ou leur influence. Nos

partenariats ne porteront pas atteinte à notre action de plaidoyer, et ainsi, ACT interpellera les donateurs institutionnels et les gouvernements pour plaider en faveur d'un changement positif en faveur de modèles de développement fortement centrés sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Le Secrétariat facilitera les opportunités pour nos membres et forums de former des partenariats à forts impacts aux niveaux national, régional, et global, en accompagnant les forums dans le développement et la valorisation de ces relations.

ACT développera et établira des partenariats aux niveaux global, régional et national avec:

- Des organisations œcuméniques
- Des organisations confessionnelles et interconfessionnelles
- Des organisations gouvernementales et intergouvernementales et des agences spécialisées
- Des réseaux globaux
- Le secteur privé, des fiducies et des fondations
- Le secteur universitaire, des mouvements sociaux et locaux, et des coalitions.

Les avantages que nous souhaitons tirer de ces partenariats sont multiples et incluent notamment une hausse de l'aide financière au niveau global et des forums, une influence plus large nous offrant entre autres un accès aux centres de pouvoir, un soutien accru et de nouvelles possibilités dans le domaine du plaidoyer, la collaboration à une programmation commune, l'accès à des services spécialisés (par exemple l'évaluation des impacts), ou encore un soutien spécialisé au renforcement des capacités (par exemple en matière d'intervention humanitaire et de développement du leadership, ou par l'organisation de stages). ACT a pour but de contrôler la qualité et le niveau d'engagement auprès de ses partenaires à l'aide d'outils de gestion de la relation, et de mettre ces données à disposition des membres en temps réel autant que faire se peut.



Communication, image de marque et visibilité

La communication est indispensable à l'Alliance ACT, tant en interne entre le Secrétariat, les organes d'ACT et nos membres qu'à l'extérieur, pour tenir nos partenaires, les médias et autres publics clés informés de l'action d'ACT. La communication d'ACT sera le miroir des valeurs et de l'identité de l'Alliance, en portant des témoignages basés sur des preuves, qui amplifieront la voix des communautés pour lesquelles elle plaide avec une attention toute particulière sur le langage, la culture et le respect de la diversité. L'Alliance ACT renforcera sa cohésion, son efficacité et sa pertinence en mettant en place une communication interne claire, adaptée et réactive. ACT augmentera sa visibilité en communiquant sur les activités de ses forums, membres et autres groupes à mesure qu'ils mettent en œuvre des programmes ciblés sur l'impact.

La communication d'ACT aura pour objectifs principaux de renforcer la notoriété de sa marque, d'accroître la qualité, la ponctualité et la pertinence des supports de communication, de travailler avec les membres pour développer leurs capacités en matière de communication et d'améliorer le positionnement d'ACT dans les médias. Cette action s'efforcera d'adopter:

- Une culture du témoignage
- Une approche centrée sur les personnes et un sentiment d'appartenance chez les membres d'ACT
- La mise en lumière de l'impact sur le terrain et la promotion de voix locales

ACT continuera d'innover et d'appliquer les meilleures pratiques pour toucher une plus grande audience au sein de ses membres, des groupes externes et du grand public en utilisant des plateformes multimédias et autres et les réseaux sociaux pour créer, organiser et partager des contenus. ACT partagera des histoires, photos, vidéos et autres supports avec ses membres et continuera de permettre des retours internes et externes à des fins d'apprentissage et de développement de meilleures pratiques.



Mobilisation des ressources et financement de la durabilité

Même si les opportunités de financement institutionnel deviennent plus complexes et exigeantes, il existe de plus en plus d'opportunités d'accès au financement pour ACT en sa qualité d'alliance. Au lieu de favoriser la concurrence, l'Alliance créera un environnement propice à une meilleure collaboration des membres en matière de collecte de fonds, notamment:

- En aidant les membres à accéder à davantage d'opportunités de financement grâce à leur participation à une alliance globale
- En fournissant des opportunités aux forums d'accéder collectivement à des financements (par ex. par le biais des partenariats avec l'ONU, des gouvernements, etc.)
- En développant leurs compétences en matière de collecte de fonds éthique et de mobilisation et de gestion de fonds
- En favorisant les opportunités de travail en consortiums

ACT s'assurera de mettre en place des structures support adaptées, y compris du personnel au sein du secrétariat chargé de missions et responsabilités liées à la collecte de fonds bien définies, et des forums motivés, engagés, et bien informés, pour que tous leurs membres bénéficient des fonds mobilisés. Au niveau régional, ACT développera ses capacités à renforcer les compétences de l'Alliance en financement et gestion institutionnels.

ACT s'efforcera aussi de développer de nouvelles formes innovantes de financement, en s'inspirant et en faisant usage, dans la mesure du possible, de modèles éprouvés, comme l'investissement d'impact. Nous chercherons à mobiliser une base d'appuis financiers au sein des congrégations des Églises des pays du Sud. Nous tenterons également d'identifier des opportunités de financement et de partenariats avec d'autres congrégations compatibles avec notre identité.

Pour accompagner notre démarche sur cette période stratégique et dans le cadre d'un plan de mise en œuvre plus large, l'Alliance ACT développera un modèle d'activité solide pour garantir l'atteinte de nos objectifs. Ce dernier comprendra une évaluation des capacités actuelles et potentielles des forums et du Secrétariat, l'investissement en ressources nécessaire à nos objectifs et des indicateurs de mesure des progrès et de l'impact.



Innovation

ACT travaillera à la conception d'approches et de programmations innovantes qui répondent aux enjeux humanitaires, de développement et de plaidoyer en encourageant et créant des plateformes d'échanges créatifs dédiées aux forums et aux membres. L'Alliance explorera, développera et testera de nouvelles approches en matière de programmation, de financement, de mesure des impacts et d'usage des technologies. Notre démarche suivra un modèle de co-collaboration avec les parties prenantes et d'essai des nouvelles idées pour déployer celles qui fonctionnent. ACT s'efforcera de développer des incubateurs

ou des challenges sponsorisés de résolution de problèmes pour susciter des réponses créatives à la pauvreté et l'injustice, impliquant les membres d'ACT, des agitateurs de la société civile, les communautés, le secteur privé et le monde universitaire, avec un financement dédié à l'innovation ou par les pairs à la clé pour les idées testées.

L'action d'ACT dans le domaine de l'innovation visera également à développer et à exploiter des partenariats spécialisés pour aider l'Alliance à construire une culture de l'innovation et à tester de nouvelles idées ou méthodes de travail. Ces partenaires seront par exemple des experts des technologies intelligentes de la gestion de fonds, de l'investissement d'impact social ou de l'entrepreneuriat social.



Qualité et redevabilité

L'Alliance ACT s'engage à rendre des comptes dans tous les aspects de son activité, aux communautés auxquelles elle vient en aide, ainsi qu'à ses membres et sa gouvernance. En complément de sa détermination à apprendre, l'investissement d'ACT en faveur de la qualité et de la redevabilité consolidera l'action et l'impact de nos forums et de nos membres. Il implique un effort de planification continu et la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation fonctionnels permettant de traduire les enjeux de qualité et de redevabilité en pratiques réelles de gestion et de réalisation de programmes.

L'Alliance tâchera de respecter les plus hauts standards de qualité et de redevabilité des secteurs de l'humanitaire, du développement et du plaidoyer. Ceci comprend, sans s'y limiter, l'adhésion de l'Alliance à la Norme humanitaire fondamentale, au Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à la Charte humanitaire SPHERE et aux Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement. Les membres, les forums et le Secrétariat de l'Alliance ACT encourageront la prise de responsabilités entre eux et auprès des parties prenantes pertinentes. Les membres, les forums, la gouvernance et le Secrétariat appliqueront le Cadre de qualité et de redevabilité de l'Alliance ACT et développeront les capacités quand il existe des lacunes.



Mesure du changement et des impacts

Pour atteindre de hauts niveaux de qualité et de redevabilité et accroître les avantages pour les membres et les communautés, ACT doit se pencher de plus près sur ses moyens de mesure du changement et des impacts. Les membres, forums et partenaires souhaitent voir que le travail mené ensemble génère un impact positif pour les communautés auprès desquelles ACT intervient. Dans le cadre de notre activité continue de mesure de la qualité et de la redevabilité, alors même que nous cherchons à démontrer notre cohésion, efficacité et pertinence, ACT entend développer ou déployer:

- Des approches axées sur les résultats et basées sur des faits, associées à des indicateurs de mesure efficaces
- L'utilisation de technologies existantes ou émergentes de mesure et de communication des données en temps réel, pour une programmation plus réactive
- L'importance de l'impact global de notre travail en tant qu'alliance aux niveaux national, régional et global
- La communication des résultats ou du niveau d'impact pour illustrer les témoignages que nous partageons avec nos membres et soutiens
- Une culture de l'apprentissage en partageant les connaissances et les capacités,

en tirant des leçons de nos expériences, et en effectuant des évaluations en temps réel pour améliorer notre performance

- Une culture du leadership flexible, qui s'adapte à un environnement mouvant

ACT effectuera une évaluation de nos progrès et impacts avant l'Assemblée générale de 2022, laissant assez de marge de manœuvre à l'Alliance pour effectuer des changements et des ajustements à mi-parcours selon les réalités changeantes.



Apprentissage appliqué et gestion des connaissances

Des méthodes efficaces d'apprentissage et de gestion des connaissances, de formation et de développement du personnel, et d'apprentissage continu sont indispensables pour soutenir l'activité de l'Alliance. Pendant cette période stratégique, nous développerons nos capacités d'apprentissage et de gestion des connaissances pour permettre le partage des expériences et des leçons qui en ont été tirées. ACT facilitera l'accès aux connaissances, aux meilleures pratiques et aux initiatives innovantes par le biais d'outils adaptés, tels qu'ACTLearn. Nous utiliserons des plateformes accessibles à tous les membres pour stocker nos données et témoignages vidéos. Nous façonnerons une culture du témoignage appuyée dans la mesure du possible par des données vérifiables, conformément aux principes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Une cartographie efficace des activités des forums et des membres renforcera notre aptitude à mobiliser des ressources au niveau des forums, et enrichira notre action de plaidoyer.

L'utilisation de technologies pédagogiques, le partage d'apprentissages, d'expériences de connaissances et d'innovations au service du développement des capacités seront soutenus par une Académie de l'Alliance ACT. L'Académie aura pour but d'établir un cadre conceptuel plus robuste pour le développement commun des compétences au sein de l'Alliance. En collaboration avec les membres, ACT développera des parcours d'apprentissage partagés sur des domaines spécifiques afin de renforcer les compétences fondamentales et techniques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie globale (abordant par exemple une introduction à ACT, la vie des forums ou le concept de redevabilité, etc.). Ces parcours seront complétés d'autres moyens de développement des capacités, tels que des formations en présentiel.

ACT étudiera comment connecter les employés et bénévoles de ses membres entre eux, pour un apprentissage et un soutien par les pairs. Nous favoriserons une culture du parrainage à tous les niveaux de l'Alliance pour faire monter en compétences les leaders actuels et futurs.

Nous ferons usage des technologies ou outils d'information et de communication pour le développement (ICT4D) dans nos activités de première ligne et support, pour une coordination entre les membres et forums plus efficace lors d'interventions externes. Ayant tiré des leçons de l'expérience des membres, ACT envisagera, et si possible testera des services partagés pour les fonctions administratives, afin de réduire la duplication des efforts des membres et les frais généraux à tous les niveaux.

Les structures d'appui

En rejoignant l'Alliance ACT, tous les membres se sont engagés à collaborer et à travailler étroitement ensemble pour mettre en œuvre des interventions, programmes et initiatives spécifiques aux situations en cours, et à participer activement à la vie et aux différentes structures de l'Alliance ACT lorsqu'elles existent. Nous partageons une identité et des aspirations communes. En travaillant ensemble et en étant connectés efficacement les uns aux autres, nous pouvons aller de l'avant et réaliser encore plus ensemble. Pour cela, un leadership est nécessaire à chaque niveau: un leadership uni qui est, agit et établit des relations en tant qu'Alliance, en renforçant nos capacités à maintenir une identité commune et à nous dépasser pour atteindre les communautés auprès desquelles nous travaillons. Nous attendons des membres d'ACT qu'ils définissent le cap de l'Alliance en tirant profit de nos structures de gouvernance.

Forums nationaux, sous-régionaux et régionaux

Les forums nationaux, sous-régionaux et régionaux sont les points de rencontre au sein desquels les membres actifs dans des pays et régions spécifiques convergent sur un pied d'égalité pour travailler ensemble sur des initiatives et programmes d'intervention humanitaire, de développement durable et de plaidoyer, en lien avec les Églises locales qui sont les partenaires clés de ces actions.

Structures de conseils

L'Alliance développera des structures efficaces facilitant l'engagement des membres dans la vie de l'Alliance. Notre finalité est de disposer d'un mécanisme axé sur l'impact qui permette aux membres de soutenir les actions des forums et de participer pleinement aux activités de l'Alliance aux niveaux régional et global.

Gouvernance

Le Comité directeur d'ACT dirige l'Alliance ACT entre les Assemblées générales et s'assure qu'elle atteint ses objectifs globaux. Il rend compte aux membres d'ACT par le biais de l'Assemblée générale (qui se tient tous les 4 ans). Entre les réunions du Comité directeur, un Comité exécutif assure les fonctions qui lui ont été déléguées. Les membres du Comité directeur:

- Veillent à ce que l'Alliance mène à bien sa mission
- Rendent comptes aux membres de l'Alliance ACT
- Dirigent «l'esprit» de l'Alliance ACT
- Garantissent la stabilité financière de l'Alliance ACT
- Appliquent les principes de l'Alliance ACT et maintiennent des normes rigoureuses en matière d'éthique et de qualité



▲ Les participants à l'Assemblée générale ont entendu des responsables de haut niveau de l'Église, de la jeunesse, des Nations Unies ainsi que de la société civile, expliquant l'importance de travailler pour la justice de genre. L'événement a célébré et exposé le travail de justice de genre de toute l'Alliance.

PHOTO: MAGNUS ARONSON/COS

- Développent un environnement de travail fructueux au sein du Comité
- Facilitent les activités de l'Alliance, y compris du Secrétariat d'ACT
- Défendent la cause et améliorent la visibilité de l'Alliance

Secrétariat

Dans l'ensemble de ses bureaux, le Secrétariat apportera son soutien aux actions des forums et membres de l'Alliance ACT en assurant cinq fonctions clés:

- **Connecter**
 - Les membres, Églises et communautés les uns aux autres au sein de forums et de groupes d'engagement des membres
 - L'action de nos membres et la voix des communautés aux procédés globaux dans les arènes nationales, régionales et globales dans des domaines prioritaires établis
 - Les membres aux dernières évolutions du discours global sur le développement pour informer leurs travaux et orienter leurs actions futures
- **Faciliter**
 - La collaboration dans le cadre d'actions conjointes des membres axées sur les résultats au bénéfice des communautés auxquelles ils viennent en aide
 - La consolidation des forums de l'Alliance en encourageant la création de nouveaux forums, l'échange de capacités, l'apprentissage par les pairs, le partage des bonnes pratiques, etc.
 - L'engagement œcuménique et interconfessionnel en approfondissant les relations existantes et en tissant de nouveaux liens
 - Le développement de partenariats extérieurs avec une grande diversité de parties prenantes (acteurs multi et bilatéraux, d'autres alliances de la société civile, le secteur privé, les universités, etc.) qui profitent aux membres et aux communautés qu'ils servent
 - Une meilleure visibilité et un engagement plus fort de la jeunesse dans la vie de l'Alliance, en créant un espace au sein duquel les jeunes pourront développer un mouvement à l'échelle de l'Alliance qui s'engage, influence et enrichit le travail de l'Alliance dans des domaines qui leur importent, en reconnaissance de la proportion considérable des jeunes populations dans la plupart des pays où œuvrent nos membres
 - L'avènement d'une pensée et d'une programmation nouvelles et créatives dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice, y compris et réunissant les parties prenantes internes et externes
 - Les opportunités de développement du leadership afin d'améliorer l'efficacité, le soutien et la mémoire institutionnelle en tirant profit de l'expertise interne et externe à l'Alliance
 - Le transfert de connaissances et de compétences entre les hauts dirigeants et les spécialistes de l'Alliance, pour un meilleur soutien par les pairs, entraînant un plus grand impact
- **Promouvoir**
 - Les échanges entre organisations membres
 - La création de groupes d'engagement des membres sur des intérêts partagés
 - L'ouverture à l'apprentissage mutuel
 - La compréhension de l'Alliance ACT comme un réseau formé de nombreuses relations décentralisées



“ Le Secrétariat et les membres affecteront des rôles et missions en vue d’atteindre nos objectifs.”

- Les normes communes définies et l’adhésion à ces dernières dans le cadre de l’action de l’Alliance
- **Développer**
 - Une cartographie de l’activité des membres aux niveaux national, régional et global à utiliser pour tirer profit de l’Alliance
 - Des initiatives et campagnes globales conjointes sur des thèmes fondamentaux
 - Des politiques, stratégies et plans de mise en œuvre de la stratégie globale
- **Tirer profit**
 - De notre présence en tant qu’alliance confessionnelle orthodoxe et protestante la plus importante au monde pour nous engager de façon adaptée aux niveaux national, régional et global
 - De notre empreinte et investissement collectifs dans les domaines de l’intervention humanitaire, du développement et du plaidoyer pour:
 - a) mobiliser plus de ressources pour l’Alliance et ainsi étendre ses programmes et son impact
 - b) s’assurer que la voix des populations pauvres et marginalisées soit entendue et prise en compte aux niveaux national, régional et global

Le Secrétariat et les membres affecteront des rôles et missions en vue d’atteindre nos objectifs. Les membres dotés des capacités appropriées seront encouragés à assurer la direction technique de certains forums nationaux. Dans cette tâche, les membres concernés devront, dans une certaine mesure, faire passer les besoins des membres du forum avant les intérêts et le profil de leur propre organisation.

▲ L’Alliance ACT a aidé à organiser un événement lors de la 62e Commission de la condition de la femme, qui a rassemblé des centaines de jeunes afin de définir des normes permettant aux femmes et aux filles vivant en milieu rural d’accéder aux mêmes droits et opportunités que les autres dans le monde.
PHOTO: SIMON CHAMBERS/ACT



Coordonnées des bureaux de l'Alliance ACT

Alliance ACT Amman	Gordon Simango Tél.: +962 6 551 8481	Représentant régional - Moyen-Orient et Afrique du Nord gorden.simango@actalliance.org
Alliance ACT Bangkok	Anoop Sukumaran Tél.: +66 2214 6077	Représentant régional - Asie-Pacifique anoop.sukumaran@actalliance.org
Alliance ACT Genève	Service Communication Tél.: +41 22 791 6434	actcom@actalliance.org
Alliance ACT Nairobi	Elizabeth Kisiigha Zimba Tél.: +254 738 827 941	Représentante régionale - Afrique elizabeth.zimba@actalliance.org
Alliance ACT New York	Alison Kelly Tél.: +1 212 867 5890 ext. 303	Représentante auprès des Nations Unies alison.kelly@actalliance.org
Alliance ACT San Salvador	Carlos Rauda Tél.: +503 2520 1100	Représentant régional - Amérique latine et Caraïbes carlos.rauda@actalliance.org
Alliance ACT Toronto	Simon Chambers Tél.: +1 416 691 1999 ext. 233	Directeur de la communication simon.chambers@actalliance.org
Alliance ACT UE	Floris Faber Tél.: +32 2234 5660	Directeur de l'Alliance ACT UE admin@actalliance.eu https://actalliance.eu/





actalliance

actalliance.org

150, route de Ferney
1211 Genève 2
Suisse

PHOTO: VAL VESSA/UNSPLASH.COM